



COMPTE-RENDU DE REUNION

COMMISSION LOCALE EAU POTABLE DU PERIMETRE D'ORSCHWILLER LE 02/06/2025 – En Mairie d'Orschwiller

Participants à la réunion :

Président : M. MORIS Olivier

Directeur adjoint du Territoire : Xavier BARBIN

Autres participants : voir liste de présence

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la Commission Locale du 4 octobre 2024
 2. Présentation du rapport annuel 2024 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable
 3. Présentation des résultats financiers 2024, état de la dette
 4. Etat d'avancement du programme de travaux 2025 et des dépenses en cours
 5. Evolution des redevances de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse
 6. Qualité de l'eau : point de situation d'ensemble
 7. Divers et communication :
- Assemblée Générale le 14 octobre 2025

Documents joints :

Résultats financiers 2024

Rapport annuel 2024

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 04/10/2024

Le compte rendu de la réunion du 04/10/2024 avait pour objet :

- l'adoption du compte-rendu de la Commission Locale du 31 mai 2024
- l'état d'avancement du programme de travaux 2024 et des dépenses
- la validation du programme d'investissement 2025 et planification pluriannuelle des investissements sur 5 ans
- les orientations budgétaires et définition de la redevance d'Eau potable 2025
- l'évolution des redevances de l'AERM
- la distribution des carafes

Le compte-rendu ne fait pas l'objet de remarque particulière et est adopté par les membres de la commission.

2. Présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'eau potable est présenté par M. BARBIN. Ce rapport fait état des résultats financiers et techniques pour l'année écoulée. Dans la continuité de la mise en place de la politique de développement durable du SDEA, les rapports annuels sont envoyés de manière dématérialisée avec les invitations et seront disponibles sur l'Extranet. M. BARBIN informe également l'ensemble des délégués de l'obligation réglementaire de présentation du rapport annuel en Conseil Municipal.

M. BARBIN porte une attention particulière aux dépenses concernant l'alimentation électrique ainsi que les travaux de réparations sur la station de pompage et les stations relais qui pèsent lourd sur la santé financière du périmètre.

La Commission prend acte des éléments présentés pour l'année 2024.

3. Présentation des résultats financiers 2024, crédit de report et état de la dette

M BARBIN présente les résultats de l'année 2024.

La section d'exploitation affiche un résultat déficitaire de -30 948 €.

Le résultat d'investissement, quant à lui, affiche un solde de 31 142 €.

Le résultat de clôture de l'exercice s'établit pour les deux sections confondues à 194 €.

Un emprunt de 20 000€ a été réalisé afin de financer les travaux 2024.

Au 31/12/2024, la durée d'extinction du Périmètre d'Orschwiller est de 19 années avec un capital restant dû de 173 480 €.

Plusieurs pistes sont envisagées afin d'améliorer la santé financière du périmètre :

- la mise en place d'un dispositif autonome de production d'énergie par la commune avec établissement d'une convention de mise à disposition d'électricité pour la station de pompage en plaine
- une subvention exceptionnelle versée du budget communal vers le budget eau potable, la faisabilité ce point devant être vérifiée juridiquement par les services du SDEA
- la mise en place d'un tarif spécifique pour les usagers du secteur Haut-Koenigsbourg
- la poursuite d'une politique de hausse tarifaire pour l'ensemble des usagers

Ces points seront réabordés lors de la constitution du budget 2026

La Commission prend acte des éléments présentés pour l'année 2024.

4. Etat d'avancement du programme de travaux 2025 et suivi des dépenses

M BARBIN fait un point sur l'avancement des travaux programmés en 2025.

Pour ce qui est du fonctionnement, l'encours financier au 19/05/2025 est conforme aux prévisions.

Concernant l'investissement, la campagne de remplacement des compteurs a été démarrée. Il n'y a pas de travaux majeurs prévus cette année.

5. Evolution des redevances de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Lors des commissions locales d'automne 2024, les évolutions des redevances de l'Agence de l'Eau à compter du 1^{er} janvier 2025 a été présentées avec notamment :

- la suppression de la redevance « Modernisation sur Réseau de Collecte » (MRC), remplacée par les redevances « Performance Eau Potable » et « Performance Assainissement »
- le remplacement de la redevance « Pollution » par une redevance « Consommation » et la suppression dans le même temps du plafond d'exonération à partir de 6 000 m3
- la suppression de l'exonération de cette même redevance pour les agriculteurs, sauf pour la catégorie spécifique des agriculteurs pratiquant de l'élevage.

L'Assemblée Générale de décembre 2024 a permis de délibérer sur le montant de ces redevances pour l'année 2025 qui s'élève ainsi à 69,50 cts contre 63,50 cts pour l'ancienne tarification.

Il est également rappelé la volonté de l'Etat de reconnaître les collectivités performantes et de pénaliser celles qui le sont moins. Deux redevances sont dorénavant modulées en fonction de la performance moyenne du SDEA, ayant pour but d'inciter la poursuite des investissements en vue d'améliorer le rendement des réseaux et tendre vers la conformité des systèmes d'assainissement. Pour 2025, le montant de ces redevances ayant été calé sur un montant unique pour tous, la modulation de ce montant ne s'appliquera qu'à partir de 2026.

Ainsi, pour 2026, le Conseil d'Administration du SDEA devra délibérer pour la prise en compte d'une performance moyennée entre les différents périmètres du SDEA ou répercuter la modulation de la redevance pour intégrer la diversité des niveaux de performances des différents périmètres membres.

6. Qualité de l'eau : point de situation d'ensemble

M. BARBIN fait un point de situation sur la qualité de l'eau du robinet distribuée. Il rappelle le doublement des contrôles réalisés par l'ARS par ceux du SDEA ainsi que l'évolution de la fréquence de ces contrôles, en fonction des périmètres, afin de garantir une eau de bonne qualité. Il indique que près de 400 paramètres microbiologiques et physico-chimiques sont actuellement recherchés et analysés et qu'un renforcement du panel de ces analyses sera poursuivi selon la réglementation. Il rappelle notamment le rajout, dès le 01.01.2026, de la recherche de 20 PFAS dans le cadre du contrôle réglementaire. Les premières analyses réalisées sur les captages SDEA montrent un très faible taux de ces PFAS sur les périmètres SDEA.

A ce jour, le taux de conformité bactériologique moyen du SDEA, basé sur un panel de 1000 contrôles ARS et plus de 1300 autocontrôles, est de 98,3%, le taux de conformité moyen physico-chimique s'établit à 98%.

Afin de maintenir la bonne qualité et la conformité de l'eau, des plans d'actions ont été engagés en matière de :

- protection règlementaire de la ressource avec la mise en place d'une DUP autour des captages
- d'actions de préventions de reconquête de la qualité de l'eau avec le déploiement des Missions Eaux
- d'actions curatives tant sur l'aspect physico-chimique que microbiologique par le biais de mélange avec d'autres ressources, de pompage en profondeur, de chloration saisonnière ou encore de rénovation d'ouvrages.

Il est également rappelé que ces actions viennent compléter le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) en cours de déploiement au SDEA.

7. Divers et communication :

- Assemblée Générale le 14 octobre 2025

M. BARBIN informe que l'Assemblée Générale du SDEA se déroulera le 14 octobre prochain. Il invite les délégués ne pouvant participer à cet évènement, à transmettre un pouvoir afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation.

M. RICH fait état d'une problématique de réception de facture par plusieurs usagers de la rue du WICK. Ce point sera vérifié par les services du SDEA.

M. MORIS souhaite le détail des dépenses engagées pour les campagnes de remplacement de compteurs entre 2020 et 2024. Celui-ci lui sera transmis ultérieurement.

L'ordre du jour ayant été épuisé, M. MORIS clôt la séance en remerciant l'ensemble des délégués présents ainsi que le personnel du SDEA.

Le 2 juin 2025

Visa du Président

Visa du Secrétaire

